REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
**MINISTERE DES FINANCES**

Kinshasa, le

*Le Directeur Général*

**N.I.F.: A 0707219 F**

## COMMUNIQUE OFFICIEL N° 01/ 021 /DGI/DG/DESCOM/TMN/2024

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS RAPPELLE À TOUS LES CONTRIBUABLES ASSUJETTIS À L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET PROFITS (IBP) SUIVANT LE RÉGIME DE DROIT COMMUN, LA STRICTE OBSERVANCE DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL PORTANT N° 014/CAB/MIN/FINANCES/2023 DU 16 MAI 2023 FIXANT LES MESURES D'APPLICATION DE L'ARTICLE 41 DE LA LOI N° 004/2003 DU 13 MARS 2003 PORTANT RÉFORME DES PROCÉDURES FISCALES, TELLE QUE MODIFIÉE ET COMPLÉTÉE À CE JOUR, RELATIF À LA CERTIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS DE SYNTHÈSE DES ENTREPRISES DEVANT ACCOMPAGNER LA DÉCLARATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET PROFITS.

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 4 DE CET ARRÊTÉ, IL EST FAIT OBLIGATION À TOUT CONTRIBUABLE SOUMIS AU RÉGIME DE DROIT COMMUN DE DÉSIGNER, AVANT LE 30 JUIN DE CHAQUE ANNÉE, UN EXPERT-COMPTABLE OU UNE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO POUR CERTIFIER SES ÉTATS FINANCIERS.

EN CE QUI CONCERNE LA CERTIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2024, SE BASANT SUR LA RECOMMANDATION ISSUE DES CONCERTATIONS ENTRE L'ONEC ET LA DGI, CETTE DERNIÈRE DEMANDE AUX ASSUJETTIS Y ASTREINTS ET NON ENCORE EN RÈGLE SELON LA LOI, DE DÉSIGNER CHACUN SON COMMISSAIRE AUX COMPTES, AU PLUS TARD LE 31 DÉCEMBRE 2024. PASSÉ CE DÉLAI, L'ONEC NE POURRA PLUS VENDRE DES HOLOGRAMMES.

—/—

**Adresse** : Croisement des avenues des Marais et Huut Congo · Kinshasa/Gombe · RDC · B.P. 8613 Kinshasa I
**E-mail: secretariatsuitedgi@gmail.com** · Site web : www.dgi.gouv.cd · Tél. : (+243) 828 115 555 - (+243) 828 135 555

A CET EFFET, LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS EXHORTE VIVEMENT TOUS LES CONTRIBUABLES CONCERNÉS ET RELEVANT DE LA GESTION DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES, DES CENTRES DES IMPÔTS, DES SIÈGES MODÉLISÉS ET MODERNISÉS DES DIRECTIONS PROVINCIALES DES IMPÔTS ET DES CENTRES D'IMPÔTS SYNTHÉTIQUES DE SE CONFORMER AU PRÉSENT COMMUNIQUÉ.

FAIT A KINSHASA, LE 01 NOV 2024

*BARNABÉ MUAKADI MUAMBA*